



La conception commune de la communion luthérienne



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE

Un document d'étude

La conception commune de la communion luthérienne

Un document d'étude

© La Fédération luthérienne mondiale, 2015

Éditeur : Département de Théologie et Témoignage Public

Conception et mise en page : Département de Théologie et Témoignage Public
Bureau de la Communication

Photo de couverture : FLM I. Benesch

Table des matières

Préface	5
<i>Martin Junge</i>	
La communion des Églises luthériennes – Un don et une tâche	7
Le don de la communion	9
La Fédération luthérienne mondiale vit le don de l'unité en communion.....	9
La communion est un don.....	11
Ce don d'être unis est vécu dans l'unité et la diversité.	12
La tâche : discerner et vivre la communion	13
Autonomie et responsabilité mutuelle	13
Prendre des décisions en commun	15
Les désaccords au sein de la communion.....	16
Ressources nécessaires aux prises de décisions responsables	17
L'Évangile est au cœur de notre vie en communion.....	18
La Parole et les sacrements sont événements de communion.....	20
Le message de la croix guérit notre brisure.....	22
La Parole de Dieu crée et confirme à la fois l'unité et la diversité.....	23
L'Évangile implique de devenir libres, de se respecter et de se porter les uns les autres.....	24
Questions à approfondir.....	27

Préface

Martin Junge

La Fédération luthérienne mondiale (FLM) est une communion d'Églises à la fois vivante et engagée. Ses Églises membres sont unies dans la communion de chaire et d'autel (Article III Constitution). Elles mettent en commun leurs ressources spirituelles et matérielles afin de participer, ensemble, à la Mission de Dieu dans le monde. Cette communion est vivante car c'est l'appel de Dieu qui la suscite et la soutient. Vivre ensemble en communion d'Églises est un don qui leur est accordé. En répondant à l'appel de Dieu, la FLM s'est engagée à approfondir la réalité de cette communion. En tant que don, la communion se reçoit ; en tant que tâche à réaliser, elle est l'objectif que nous visons. Dès ses origines, la FLM n'a cessé, de manière tangible, de croître en densité ecclésiale. Ses textes constitutionnels, ses structures de gouvernement, le style même de ses rencontres, de son travail, de ses célébrations communes le manifestent.

Au moment où la communion luthérienne chemine vers l'anniversaire de la Réformation, en 2017, la FLM tient à rappeler ce qu'est, d'une perspective luthérienne, une communion ecclésiale. L'une de ses devises symbolise l'ecclésiologie luthérienne : « l'unité dans la diversité réconciliée. » En tout temps et en tous lieux, les Églises apprennent à vivre fidèlement le message de l'Évangile, dans leur contexte donné. Pour cela, elles sont appelées à revoir et à examiner les paradigmes socio-éthiques et culturels à la lumière de l'Évangile de Jésus-Christ. Des réponses attentives aux contextes particuliers sont nécessaires pour rendre crédible la communication du message de l'Évangile. Par ailleurs, la responsabilité mutuelle des Églises, situées dans des contextes différents, traduit leur engagement vis-à-vis de la catholicité de l'Église de Jésus-Christ.

Lors de sa rencontre de 2013, le Conseil de la FLM m'a demandé

D'inviter les Églises membres à participer à de nouvelles réflexions théologiques sur la manière de respecter l'autonomie de décision des Églises membres de la FLM, exprimer et affronter les divergences qui en résultent, et soutenir en même temps l'engagement qu'elles ont pris de vivre et travailler ensemble en tant que communion d'Églises.¹

Le Conseil a recommandé aux Églises membres d'étudier le document « Affirmer le don de la communion dans un monde fragmenté »², fruit de ma réflexion et qui visait à préparer la réunion de 2013 du Conseil de la FLM. Le bureau exécutif a désigné, fin 2013, un groupe de travail, composé de sept membres représentants et représentantes des différentes régions et divers champs d'expertise, pour lancer ce processus commun de réflexion. Le groupe de travail se vit confier la mission de préparer un document d'étude sur le thème : « La conception commune de la communion luthérienne ». Celui-ci sera présenté au Conseil en 2015. Par la suite, il sera envoyé aux Églises membres pour leur usage. Au cours du processus de rédaction, les régions ont pu, lors de diverses rencontres de responsables, en 2014 et 2015, réfléchir à la manière dont elles comprennent cette communion.

Enfin, je voudrais exprimer, avec force, notre profonde gratitude pour le travail important et l'engagement des membres du Groupe de travail, Guillermo Hansen, Minna Hietamäki, Allen Jorgenson, Annika Laats, Hance A. O. Mwakabana, Elisabeth Parmentier et En Yu Thu, dans ce processus qui a duré dix-huit mois. Leurs contributions personnelles³ ont mis en lumière les diverses expressions et compréhensions du concept de communion au sein de la FLM.

¹ Message du Conseil de la FLM du 17 juin 2013, www.lutheranworld.org/sites/default/files/Message_du_Conseil-Don%20de_la_Communion.pdf

² Agenda. Conseil de la FLM 2013, Exhibit 9.0.1.

³ *Understanding the Gift of Communion. The Quest for a Shared Self-Understanding of the Lutheran Communion. A Reader* (2014), www.lutheranworld.org/sites/default/files/DTPW-Self-Understanding_Communion-low.pdf

La communion des Églises luthériennes – Un don et une tâche

Cheminer ensemble en tant que « communion » luthérienne, qu'est-ce que cela implique pour notre vie, nos actes, notre conduite sur notre chemin commun en tant qu'Églises ?

Selon la doctrine luthérienne, la communion est à la fois don et tâche⁴. Parce qu'il s'agit d'un don, cela engage aussi notre action. Pour nous, il s'agit d'abord d'un don. Nous recevons en abondance ce qui nous permet, à notre tour, de donner. La communion naît de notre écoute de la Parole et de notre accueil des sacrements. Nous participons au corps du Christ, révélé sous la forme de la croix. Le don d'une telle communion s'enracine dans le Dieu Trinitaire.

Ce document étudie, avec la thématique du « don » la promesse que renferme la Parole de Dieu pour nous. Le Dieu de Jésus-Christ s'adresse à nous sur le mode de la promesse, nous permettant ainsi de recevoir, de diverses manières, l'Évangile. Nous découvrons ainsi que la diversité est déjà, en soi, un don. Or ce don est également une tâche à accomplir. Celles et ceux qui entendent, qui voient, qui éprouvent, qui goûtent et sentent l'Évangile, se lancent sur les pas du Christ. Les chemins suivis impliquent la diversité dans l'unité. L'Évangile n'est pas notre projet, mais c'est lui qui nous projette dans le monde au nom de l'amour, au nom de Dieu.

Chaque Église membre porte ce dialogue en son sein, consciente du fait que la fidélité à l'Évangile implique la clarté quant à son message et quant à ses conséquences pour le vécu de la foi. Ce texte vise à articuler ces affirmations de foi que les Églises membres de la FLM partagent, qui sont d'actualité et vitales en tous les temps, et en particulier en temps de désaccords au sein de la communion, afin de trouver des stratégies qui permettront de discerner notre vie commune.

⁴ « Cependant, l'Église n'est pas qu'une association qui a ses liens externes et ses rites comme toutes les autres organisations civiques, mais elle est fondamentalement une association de la foi et de l'Esprit Saint dans les cœurs des personnes ». (Tr.) Voir en anglais, Articles VII and VIII of « The Apology of the Augsburg Confession », in Timothy J. Wengert and Robert Kolb (eds), *The Book of Concord* (Minneapolis: Fortress Press, 2000), 174.

Le don de la communion

La Fédération luthérienne mondiale vit le don de l'unité en communion

La première constitution de la Fédération luthérienne mondiale (FLM), adoptée lors de l'Assemblée de Lund en 1947, définissait la FLM comme une « libre association d'Églises » qui « n'aura pas le pouvoir de légiférer pour les Églises membres ni pour interférer avec leur autonomie totale, mais agir en tant qu'agent dans les questions qui lui seront assignées ».⁵

Lors de l'Assemblée de Budapest de 1984, les Églises membres qui avaient, ensemble, affronté de nombreuses difficultés et approfondi leur solidarité réciproque, ont adopté une déclaration sur « l'Identité de la Fédération luthérienne mondiale et son Service. »⁶ En référence à l'article VII de la Confession d'Augsbourg, la déclaration affirme :

La Communion luthérienne des Églises trouve son expression visible dans la communion de chaire et d'autel, dans le témoignage et le service communs, dans l'accomplissement en commun de l'œuvre missionnaire et dans la disponibilité à la collaboration œcuménique, au dialogue et à la communauté. Les Églises luthériennes du monde considèrent que leur communion est une expression de l'Église une, sainte, catholique et apostolique. Elles se consacrent donc à la manifestation de l'unité de l'Église telle qu'elle est donnée en Jésus-Christ.⁷

La FLM fut ainsi définie

comme une expression et un instrument de cette communion. Elle permet à la communion luthérienne de devenir, de plus en plus, une communion conciliaire, mutuellement solidaire, en favorisant les consultations et

⁵ Article III.1 de la constitution de la Fédération luthérienne mondiale (adoptée par la Première Assemblée de la FLM, Lund, en Suède, en 1947).

⁶ Voir en anglais le compte-rendu de l'Assemblée de Budapest in, Carl H. Mau (ed.), Budapest 1984. « In Christ – Hope for the Word. » *Official Proceedings of the Seventh Assembly of the Lutheran World Federation*, LWF Report No. 19/20 (Geneva: The Lutheran World Federation, 1985), 176.

⁷ Idem.

les échanges parmi ses Églises membres et avec d'autres Églises de la tradition luthérienne, ainsi que l'approfondissement de la participation mutuelle dans les joies, les souffrances, les luttes des uns et des autres.⁸

L'histoire de la FLM manifeste cette réponse au don de la communion. Dès le début du vingtième siècle, certaines Églises luthériennes ont tenu à collaborer en tant que représentantes de la même tradition confessionnelle, à la fois sur le plan local et international. On peut noter deux étapes de l'émergence de cette communion. D'abord il a fallu répondre ensemble à des besoins si sérieux et urgents qu'il était impossible de les négliger et que les affronter ne pouvait relever de chaque Église individuelle. Par ailleurs, il y eut un temps de débat interne et de clarification de la pensée des Églises. La constitution de la FLM s'est révélée un texte relativement stable qui a non seulement servi de guide mais a aussi été ajusté en fonction du développement de l'identité de la communion.

L'Assemblée de 1990 à Curitiba a précisé ainsi l'engagement mutuel de cette communion d'Églises :

La Fédération luthérienne mondiale est une communion d'Églises qui confessent le Dieu Trinitaire, s'accordent sur la proclamation de la Parole de Dieu et sont unies dans la communion de chaire et d'autel.⁹

L'évolution de Fédération à communion a reflété le changement dans la compréhension de la relation ecclésiale.¹⁰ Le concept de « communion » s'inspire de la notion biblique de « *koinonia* » et appartient à l'héritage de toutes les Églises chrétiennes.¹¹

⁸ Idem.

⁹ Article III, www.lutheranworld.org/sites/default/files/Constitution%20FR%20valid.pdf

¹⁰ Autrefois, une Église de l'hémisphère Sud avait des relations avec une société missionnaire ou un département d'une Église du Nord, mais non avec cette Église même.

¹¹ Cf. John Reuman, « Koinonia in Scripture: Survey of Biblical Texts, » in Thomas F. Best and Günther Gassmann (eds), *On the Way to Fuller Koinonia: Official Report of the Fifth World Conference on Faith and Order*, Faith and Order Paper No. 166 (Geneva: WCC Publications, 1994), 37–69; Barbara Rossing, « Models of Koinonia in the New Testament and the Early Church, » in Heinrich Holze (ed.), *The Church as Communion. Lutheran Contributions to Ecclesiology*, LWF Documentation 42/1997 (Geneva: The Lutheran World Federation, 1997), 65–80.

La communion est un don

Dans le Nouveau Testament, la communion/*koinonia* renvoie à la signification de la « communion des saints » comme communion de croyantes et de croyants qui partagent Parole et sacrement, culte et prière, et les dons de Dieu.

La notion de *koinonia* chez Paul implique la création d'un ensemble de relations, fondées sur l'invitation de l'Évangile et la communion de l'autel. Dans 1 Co, 10–16 et 1 Co 11, 23–25, le corps et le sang de Jésus-Christ, dans et par le vin et le pain du sacrement deviennent fondamentaux dans la manifestation et l'approfondissement de la *koinonia*. Des personnes d'origines différentes qui mangeaient ensemble manifestaient ainsi leur participation à Jésus-Christ, ce qui impliquait de nouvelles relations des uns avec les autres. Ce renversement des frontières ethniques qui auraient naturellement opposé les différents membres de la *koinonia* est illustré par la manière dont Paul interpelle le parti de Pierre qui discrimine les Gentils (Ga 2). On peut également noter le fait qu'ultérieurement, dans les Actes, les communautés d'origine hébraïque comme celles d'origine hellénistique « étaient assidues à l'enseignement des apôtres et à la communion fraternelle (*koinonia*), à la fraction du pain et aux prières. » (Ac 2, 42).

La notion de la communion de chaire et d'autel au sein de la FLM en tant que communion d'Églises dérive du critère fondamental de la tradition apostolique, de la réflexion mutuelle et du partage des sacrements.¹² Dans ce contexte se révèlent les divers besoins de l'autre et, par conséquent, la nécessité d'établir des structures pour répondre à ces besoins de manière plus juste et plus équitable (Ac 2, 44–47; 4, 32-35). La *koinonia* est donc présentée dans la Bible comme une action de Dieu qui pousse les personnes vers Dieu et les uns vers les autres. D'une manière toute spéciale, cela amène à répondre aux besoins et à défendre la vie.

Devenir une communion est un don aux Églises.

La communion avec le Christ est le fruit de la prédication de l'Évangile, qui éveille la foi et veut être acceptée dans la foi, et des sacrements qui fortifient la foi et veulent être reçus dans la foi.¹³

Cette communion en Christ par la foi et la participation à son œuvre salvatrice implique une forte solidarité les uns avec les autres et inclut,

¹² Voir « La Confession d'Augsbourg – Article VII : De l'Église », www.egliselutherienne.org/bibliotheque/CA/AC1erePartie.html.

¹³ Voir en anglais, *Communion/Koinonia. A New Testament-Early Christian Concept and its Contemporary Appropriation and Significance*, A Study by the Institute for Ecumenical Research, Strasbourg (1990), 8f.

intrinsèquement, le partage des ressources matérielles et spirituelles. De plus, cela implique un engagement mutuel et une vie et action en commun. La communion

Des croyants ne comporte aucune contrainte ou exigence d'uniformité. Cette communion est en elle-même plurielle. Elle vit et s'exprime dans la pluralité des dons reçus et dans la diversité des missions posées.¹⁴

Or, en tout cela, la communion

Des croyants ne saurait se regarder pour elle-même. Elle vit de la communion avec le Seigneur, qui est Seigneur et Sauveur de toute la création et qu'elle sert en tant *qu'instrument et signe pour le salut du monde*.¹⁵

C'est cette unité que nous partageons. La communion de la Fédération luthérienne mondiale s'enracine dans la réalité théologique qu'est notre être-un en Christ.

Ce don d'être unis est vécu dans l'unité et la diversité.

La notion fondamentale de l'Église comme communion implique l'idée que l'unité existe avec des différences. Vivre dans l'unité résulte de l'action de l'Esprit de Dieu parmi nous selon la prière de Jésus « afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi, et comme je suis en toi afin qu'eux aussi soient un en nous » (Jn 17, 21), qui renforce nos relations d'Églises luthériennes comme celles avec d'autres Églises dans le monde. Les dialogues œcuméniques ont permis aux Églises luthériennes de discerner leur compréhension commune d'être une communion. En dialogue avec leurs partenaires œcuméniques les Églises membres de la FLM ont commencé à décrire la forme de leur communauté comme une unité dans la visibilité, la diversité et le dynamisme.¹⁶ La Communion doit se manifester historiquement, être visible et identifiable par le monde.

Notre communion se manifeste dans la Parole et le sacrement. Elle est célébrée avec nos partenaires alors qu'ensemble nous servons les autres. A la FLM, l'amour inconditionnel de Dieu s'exprime dans la collaboration avec les autres alors que nous servons celles et ceux qui sont

¹⁴ Idem, 10.

¹⁵ Idem.

¹⁶ À voir en anglais, *Ways to Community. Lutheran–Roman Catholic Joint Commission, 1980*, www.prounione.urbe.it/dia-int/l-rc/doc/e_l-rc_way.html, paras. 32–41.

dans le besoin. En tant que luthériennes et luthériens, nous identifions cela comme une diakonia, qui fait partie intégrante de notre identité et nous unit dans la vie de la communion.

La tâche : discerner et vivre la communion

Autonomie et responsabilité mutuelle

Pour devenir membre de la FLM, une Église doit accepter formellement la base doctrinale de la FLM, être une entité autonome, et être composée de plus d'une communauté locale.¹⁷ Cette compréhension des Églises membres s'accorde bien à la définition de la FLM comme « Fédération ». Elle reflète la tendance chez les organisations internationales, au moment de leur création, à se reconnaître en tant qu'institutions composées de communautés indépendantes qui acceptent d'œuvrer ensemble en vue d'un objectif commun. Jusqu'à l'Assemblée de la FLM de Curitiba, au Brésil, en 1990, cette conception correspondait aux vœux de la FLM. Les Églises ont découvert que le concept d'autonomie doit être compris à la lumière de l'évolution de l'idée d'être à la fois autonome et responsable vis-à-vis de la communion. Or ceci implique un engagement mutuel et une variété de relations de responsabilité mutuelle. Les Églises membres reconnaissent, de plus en plus, qu'une responsabilité fondamentale caractérise nos relations mutuelles et nos identités.¹⁸

Le vocabulaire de Paul qualifiant l'Église de corps n'est que l'une des manières de conceptualiser la responsabilité (1 Co 12, 12-31). Nous apprécions l'importance du thème de relation pour les motifs de l'Église en tant que peuple de Dieu et de temple de l'Esprit (1 P 2,9 ; 1 Co 3,16). L'autonomie ne peut être conçue comme une indépendance absolue mais comme une autoréalisation qui est interdépendante avec la vie des autres Églises. Dans cette mesure l'autonomie et la responsabilité mutuelle sont inséparables.

Nous sommes constitués par la réalité d'être une communion dont les communautés sont profondément affectées par leurs interactions les unes avec les autres et par leurs contextes respectifs. Ces relations sont

¹⁷ FLM Statuts 2.2.1, www.lutheranworld.org/sites/default/files/Bylaws%20FR%20final.pdf

¹⁸ Voir, *L'Église : Vers une vision commune*, Foi et Constitution, Document 214 (Genève : Le Conseil œcuménique des Églises, 2013), 13, « Le concept biblique de *koinonia* en est venu à occuper une place centrale dans la quête œcuménique d'une conception commune de la vie et de l'unité de l'Église. »

définies par la responsabilité mutuelle. La liberté qui définit la tâche d'être une communion d'Églises est la liberté de servir l'autre et avec l'autre. Nous sommes responsables vis-à-vis de celles et ceux que nous servons. Le lien entre les uns et les autres, paradoxalement, ne marque pas la fin de la liberté, mais son expression la plus radicale.

Ensemble, avec l'autre, nous grandissons dans notre témoignage de l'Évangile qui nous libère pour notre prochain. Nos cœurs sont dans la joie quand nous voyons s'épanouir nos Églises sœurs. Ils s'assombrissent quand elles souffrent (1 Co 12). Du fait de notre proximité, les membres de la communion sont affectés, de diverses manières, par ce qui survient aux autres, au sein de la communion, et par les décisions qu'ils prennent.

Comme nous sommes appelé/es à toujours être prêts à rendre compte de notre espérance à ceux qui nous le demandent (1 P 3, 15), nous devons répondre à nos contextes comme aux membres de la communion. Ainsi, nous savons que notre responsabilité vis-à-vis des autres Églises doit tenir compte de nos propres contextes socio-culturels, de notre propre responsabilité vis-à-vis de l'environnement.

La réalité théologique et spirituelle de la communion s'est déployée de diverses manières. Elle a été influencée par les facteurs politiques, historiques, géographiques et culturels. On trouve, par exemple :

- La relation à l'Etat, aux instances gouvernantes, et donc aux conditions externes qui en résultent pour les Églises
- Les questions relatives aux situations minoritaires ou majoritaires dans les contextes locaux et dans la famille de la FLM
- L'expansion des Églises luthériennes du fait de l'œuvre missionnaire et des migrations forcées ou volontaires
- Les changements dans les conditions sociales et politiques
- Les changements dans la conception de l'être humain
- L'attention portée aux questions environnementales
- Les derniers développements dans les voyages, les moyens de communication de masse et les technologies de communication
- Les relations œcuméniques et inter religieuses.

De plus, les Églises au sein de la communion sont des institutions autogérées, dotées de constitutions légales. Les règlements des Églises gouvernent divers aspects de la vie de chacune d'elles, telles celles qui précisent qui peut recevoir la communion ou être ordonné/e au ministère. Les divers principes contenus dans ces règlements des Églises reflètent à la fois la conception théologique de l'Église et les conditions locales. Celles-ci sont influencées par la culture.

L'un des signes de la volonté de la FLM de vivre en communion est que ses diverses expressions cherchent une reconnaissance mutuelle. Or, tant les interprétations théologiques que les expressions institutionnelles peuvent soit faciliter soit gêner la reconnaissance mutuelle.

Prendre des décisions en commun

En tant que communion, les Églises membres de la FLM ont besoin de modes de prise de décisions en commun. Certains de ces modes existent pour les préoccupations communes et la responsabilité mutuelle.¹⁹ Les organes institutionnels qui prennent les décisions communes sont : l'Assemblée de la FLM, le Conseil et le Bureau exécutif. Les Églises membres ont également pris des décisions communes dans le domaine des relations œcuméniques. Il en est ainsi pour la *Déclaration commune sur la Doctrine de la Justification* en 1999 et pour la décision publique de l'Assemblée d'exprimer ses regrets profonds et sa tristesse à la Conférence Mennonite Mondiale de 2010 quant à la persécution des Anabaptistes par les autorités luthériennes, en particulier quant au soutien apporté théologiquement à cette persécution par les réformateurs luthériens.

Or, il sera nécessaire d'affiner les procédures de consultation mutuelle pour les prises de décision qui pourraient toucher les relations entre Églises membres au sein de la communion. Les consultations mutuelles nécessitent du temps et anticipent que chaque Église ait conscience que son point de vue a été entendu et pris en compte, même lorsque subsistent des désaccords.²⁰

¹⁹ Des exemples de ces enjeux sont le changement climatique, les relations œcuméniques et l'aide humanitaire.

²⁰ Voir, www.oikoumene.org/fr/resources/documents/assembly/2006-porto-alegre/3-preparatory-and-background-documents/guidelines-for-the-conduct-of-meetings-of-the-wcc?set_language=fr

Les désaccords au sein de la communion

Membres de la même communion, les Églises ont commencé à se demander comment traiter les désaccords, au sein de la communion, de manière à la fois critique et constructive. De plus, la volonté d'agir ainsi constitue en soi un témoignage de la puissance de l'amour divin, dans un monde où trop souvent les différences aboutissent à la création de factions.

La diversité reflète sainement la foi qui nous unit et notre fidélité à l'Évangile. Or, certaines différences peuvent déboucher sur des désaccords préjudiciables à la communion. Qu'est-ce qui constitue un véritable obstacle à la communion? Quels sont les critères qui permettent de distinguer des différences acceptables de celles qui ne le seraient pas ?

Dans la section qui suit, seront proposés des éléments pour le discernement dans de telles questions. Il est à espérer que ceux-ci seront utiles à la famille de la FLM pour répondre à la réalité des différences et des désaccords dès maintenant et dans l'avenir. On compte parmi les défis importants que les Églises de la communion ont à affronter aujourd'hui : la famille, le mariage et la sexualité. Si certaines Églises se sont prononcé de manière officielle sur ces questions, d'autres ne l'ont pas fait. Il y a également celles et ceux qui se sont engagées dans un processus de discernement quant à la manière de traiter ces questions. En 2007, le Conseil de la FLM a adopté le document « Proposition de directives et de processus pour un dialogue respectueux » pour aider les Églises membres dans leur réflexion. La préface affirme que puisque la FLM est une communion d'Églises, « aucune Église ne peut ignorer cette question ou la considérer comme résolue (d'une manière ou d'une autre) alors que des Églises sœurs l'affrontent encore ».²¹

L'existence de questions litigieuses au sein de la FLM n'est pas nouvelle. Dans le passé, des crises ont, en fait, contribué à l'évolution de la Fédération en communion.²² En faisant l'inventaire des points de tension actuels on peut noter que ce qui apparaît à certaines Églises n'être que de simples décisions socio-éthiques ou pastorales, sont pour d'autres des questions d'ordre doctrinal. Or, dans les deux cas il s'agit d'être fidèle à

²¹ La Fédération luthérienne mondiale, *Mariage, Famille et Sexualité. Proposition de Directives et de Processus (2007)*, texte anglais, www.lutheranworld.org/sites/default/files/Exhibit%2010%20Report%20Task%20Force%20English.pdf.

²² À cet égard une référence historique importante est l'engagement de la FLM dans les questions relatives à l'apartheid en Afrique du Sud. En réaction à cette situation la communion a pris des décisions qui ont conféré à la FLM une certaine « densité ecclésiale ». La démarche ne fut pas comprise de manière bureaucratique (comme si la FLM avait été une « super-Église »), mais en vertu de l'idée que la plénitude de l'Église luthérienne s'exprime également dans ses relations mondiales, en réseau d'Églises.

l'Évangile. Considérant les controverses actuelles, telles que l'ordination des personnes qui ont une orientation homosexuelle et la bénédiction des partenariats entre personnes du même genre, certains traitent ces questions comme relevant de l'impératif pastoral d'inclusion, alors que d'autres affirment qu'une telle décision sape l'intégrité de la communion. C'est pour cela que nous ne limiterons pas ces questions à des enjeux « socio-éthiques », mais nous les reconnaitrons aussi comme étant des questions de vie ecclésiale et de discipline d'Église, qui jouent un rôle dans l'annonce de l'Évangile.

Il faudrait commencer par mesurer l'importance de la question en jeu. Compromet-elle le message et l'enseignement luthérien ? Ou est-elle marquée par des préjugés culturels et sociaux ? La théologie de la Réformation a eu recours au concept d'adiaphora pour les sujets touchant les traditions humaines, les rites et les cérémonies et définissait ainsi des différences acceptables.²³

Pendant, dans certaines situations, même des questions qui pourraient n'être considérées que comme des adiaphora peuvent prendre une telle importance que les autres Églises ne peuvent rester indifférentes.²⁴ C'est la tâche des membres de la communion de s'engager sur ces sujets d'une manière théologiquement saine pour le bien de notre fidélité commune à l'Évangile et l'esprit communautaire au sein de la communion. Ce processus d'engagement dans un discernement théologique devra être élaboré et clarifié.

Ressources nécessaires aux prises de décisions responsables

À la lumière des sujets complexes affrontés par la communion, nous nous tournerons vers les dons qui sont au cœur même de notre identité. Présentées ci-dessous, l'on trouvera quelques ressources qui permettront de guider la communion dans le discernement du vivre ensemble dans la diversité. Elles suivent une orientation qui rappelle que la Parole de Dieu est le don central constitutif de notre identité.

²³ « La Confession d'Augsbourg – Article VII : De l'Église », in op. cit. (note 12).

²⁴ « Articles fondamentaux de la foi et de la doctrine » Article XV: Des rites ecclésiastiques, » in op. cit. (note 12).

L'Évangile est au cœur de notre vie en communion

Notre conviction

Le noyau central unificateur de notre foi chrétienne et de nos confessions luthériennes, c'est notre salut en Jésus-Christ par grâce, au moyen de la foi, auquel rend témoignage l'Écriture qui nous révèle l'amour inconditionnel de Dieu pour nous (Ep 2, 9). Aucune autre tradition, aucune prescription humaine ne peut être le fondement de ce don de la grâce en Jésus-Christ.

Toutes les Églises de notre communion s'accordent sur la conviction que la réalité et le don de la grâce de Dieu qui justifie, est le fondement même de notre foi et de notre vie chrétiennes et que la pratique chrétienne et les « bonnes œuvres » découlent de la foi, qui attend de la grâce le don de l'unité (Ga 3, 25-29). Cette unité est établie par la Parole qui constitue l'Église comme corps visible du Christ. Celles et ceux qui écoutent la Parole sont appelés à vivre dans la réalité de cette nouvelle création (2 Co 5,16-21).

Les Réformateurs ont insisté sur le fait que pour comprendre la nouvelle relation que Dieu établit avec nous, il faut distinguer deux accents dans le message de Dieu.²⁵ Dieu n'a pas deux manières de penser mais nous sommes partagés entre deux forces opposées qui nous font entendre la voix de Dieu différemment – soit comme une volonté qui exige la conformité à des lois morales extérieures, soit comme la promesse de renouveler toute notre existence, en nous accordant une nouvelle identité en Christ. L'assurance radicale de Dieu ne peut être saisie et vécue que dans la prise de conscience et l'expérience que ce que Dieu nous appelle à être, au milieu de nos vains efforts pour obéir à la loi de Dieu.

Les récits bibliques nous interpellent à travers une multiplicité de voix, de genres et de styles. Ils parlent avec réalisme de ce que nous sommes, de ce que nous avons fait, et, on peut l'espérer, de ce que nous sommes appelés à être lorsque Dieu touche nos cœurs, nos corps et nos esprits. Par exemple, les commandements de la grâce de Dieu constituent l'appel du Dieu qui nous permet, au milieu de nos peurs et de nos tentations, de réaliser notre humanité dans une relation confiante à Dieu et à nos prochains, tant dans l'humain que dans toutes les formes de la vie. Même si le contenu du commandement divin est toujours l'amour, les commandements de Dieu peuvent devenir une loi insoutenable quand ils touchent les vies de celles et ceux qui se sont tournés vers eux-mêmes. Ces vies méprisent la justice, la miséricorde et la compassion de Dieu. Ces vies

²⁵ Voir Martin Luther « De la liberté du chrétien », dans *Œuvres*, Marc Lienhard et Matthieu Arnold (dir.) (Paris: Gallimard, 1999), 837–863.

sont allergiques à l'option préférentielle de Dieu pour les pécheresses et les pécheurs, celles et ceux qui s'aliènent et qui souffrent.²⁶ De telles vies ne se réjouissent pas de la bonne nouvelle de l'accueil chaleureux et miséricordieux que Dieu réserve celui qui est marginalisé. Au contraire, des personnes s'efforcent de justifier leur propre existence en désignant le « pécheur », la « pécheresse » pour juger et condamner, justifiant ainsi leur propre supériorité, leur élection. Par la foi, nos vies se fondent sur ce qui vient de l'extérieur de nous. Nos vies sont fondées en Christ. Vivre par la grâce, au moyen de la foi, implique que notre vie est fondée hors de nous, au-delà de ce dont nous pouvons disposer.²⁷ Notre vie est unie à cet autre, cet étranger, Celui qui nous appelle à faire confiance à Dieu, à l'amour, et à pratiquer la justice vis-à-vis de notre prochain. Le mystère présenté dans les Écritures c'est que l'on ne peut être unifié en soi-même que si l'on immerge son égo dans le Christ et les besoins de son prochain.²⁸ Revêtus de neuf par Dieu et les besoins des autres, nous devenons ce que nous sommes appelés à être, de vrais êtres humains.

Le débat s'impose

Si la justification s'accomplit par grâce, au moyen de la foi, si notre unité s'enracine dans l'action divine, il arrive toutefois que les Églises prennent des décisions qui rendent difficiles pour nous l'expérience de la communion et ainsi « attristent le Saint-Esprit de Dieu » (Ep 4, 30). Même si les bonnes œuvres ne sont pas la condition de la justification, nous sommes responsables d'un témoignage digne de confiance envers nos prochains et envers les autres. Nous devons nous aider les uns les autres à agir selon notre foi chrétienne dans des temps de changement. Néanmoins, les exigences contextuelles exigent de nos Églises un discernement permanent de la loi et de l'Évangile en réponse aux nécessités pastorales et aux réalités politiques. Cela peut parfois amener les Églises à prendre des décisions que d'autres Églises ne pourraient comprendre.

Des membres de la communion devraient pouvoir se trouver en désaccord avec les décisions des autres sans pour autant menacer l'unité de la communion. Cela s'avère vrai à condition qu'une telle décision ne

²⁶ Martin Luther, « Controverse tenue à Heidelberg, 1518, » dans *Œuvres*, Marc Lienhard et Matthieu Arnold (dir.) (Paris: Gallimard, 1999), 163–200 « Car en effet, les pécheurs sont beaux parce qu'ils sont aimés, ils ne sont pas aimés parce qu'ils sont beaux », 185, thèse XXVIII.

²⁷ Dietrich Bonhoeffer, en anglais dans: « History and Good [2], » in Clifford Green (ed.), *Ethics* (Minneapolis: Fortress Press, 2005), 250.

²⁸ Luther, op. cit. (note 25).

soit pas censée compromettre l'affirmation commune de la foi qui justifie. Or, il n'est pas toujours facile pour des Églises de contextes différents d'apprécier les considérations pastorales de celles et ceux qui vivent dans d'autres contextes que les leurs. Il est donc utile que les membres de la communion s'informent les uns les autres et expliquent comment ils s'efforcent de rester fidèles à l'Évangile en dépit des exigences de leurs environnements contextuels propres.

La Parole et les sacrements sont événements de communion

Notre conviction

Dans la Confession d'Augsbourg, l'Église est identifiée, à l'évidence, là où « l'Évangile est prêché fidèlement et les saints sacrements administrés conformément à l'Évangile ». ²⁹ Selon la Confession d'Augsbourg, VII « Car pour que soit assurée l'unité véritable de l'Église chrétienne, il suffit (satis est) d'un accord unanime dans la prédication de l'Évangile et l'administration des sacrements conformément à la Parole de Dieu ». Dieu promet que cette Église « subsistera éternellement ». ³⁰

Cette description de l'Église est en accord avec l'observation que l'Évangile fait chair est reçu par les sens humains. Il n'y a pas de réception immédiate de l'Évangile. Nous entendons, voyons, sentons, touchons et humons l'Évangile par l'intermédiaire de l'ordinaire. Dieu se sert de l'ordinaire pour réaliser l'extraordinaire, et il affirme ainsi que sa création est bonne (Gn 1, 31). Il est vrai que Luther parle de la création qui se poursuit, ce qui nous permet de comprendre que la bonté qui en émane atteste que Dieu continue à maintenir la diversité. ³¹

Cette diversité est en elle-même un reflet de la création et du fait que nous sommes créés à l'image de Dieu (Gn 1, 27 et Ps 8). Nous recevons Dieu de diverses manières car Dieu s'adresse à nous différemment.

Nous sommes une *communio*n d'Églises luthériennes unies par la Parole et les sacrements. Cette conviction nous maintient ensemble en un sens

²⁹ « La Confession d'Augsbourg — Article VII : De l'Église », dans *La foi des Églises luthériennes. Confessions et catéchismes*, André Birmele et Marc Lienhard (éd.) (Paris/Genève: Cerf/Labor et Fides, 1991), 47. www.eglise-lutherienne.org/bibliotheque/CA/AC1erePartie.html

³⁰ « La Confession d'Augsbourg- Article VII : De l'Église », idem.

³¹ Martin Luther, « The Magnificat, 1521 », in Jaroslav Pelikan (ed.), *Luther's Works*, vol. 21 (Saint Louis: Concordia Publishing House, 1956), 299. «Le Magnificat », in *Oeuvres*, t.III (Genève: Labor et Fides, 1963), 13–77.

plus profond que toute exigence constitutionnelle. (...) Chaque fois que nous nous réunissons en communauté locale pour écouter la Parole et célébrer les sacrements, et où que nous le fassions, cela nous rappelle que nous faisons cela en tant que partie de la communion des saints partout dans le monde. Cette large communion doit devenir pour nous plus qu'une réalité abstraite, sans visage. Nous devons pouvoir, toucher, entendre, goûter et expérimenter cette réalité directement... Par la grâce de Dieu, nous devenons capables de partager solidairement nos peines et nos joies, nos fardeaux et nos dons.³²

Nous qui sommes aimés, nous savons que l'amour ne nous a pas seulement considérés de loin, mais qu'il nous a embrassés. Le baptême est le don divin qui est notre vêtement quotidien.³³ Chaque jour l'éternel touche le temps, si bien que l'ordinaire convient à l'extraordinaire. Naturellement ceci s'avère pour la communion comme pour les individus, car le baptême est un don fait à l'Église ainsi qu'à ses membres. Jour après jour, l'Église est refaçonnée à l'image du crucifié qui vit en donnant sa personne divine pour le monde qui nous inclut (Phm 2, 5-11). Le baptême est l'évènement qui nous dépouille afin que nous puissions être un écho de la voix divine.³⁴

L'Église luthérienne confesse également que l'Église de Jésus-Christ devient ce qu'elle mange et ce qu'elle boit à la Cène du Seigneur. La sainte communion est notre union à la fois avec le Christ et les saints (1 Co 11, 17–34). Or une certaine asymétrie marque cette union. Nous ne devenons pas le Christ dans notre participation au repas ; nous devenons le corps du Christ dans ce repas. Le Christ est toujours le Chef du corps car la Parole et le sacrement demeurent les moyens par lesquels le Christ gouverne l'Église. C'est par le repas sacré que l'Église est constituée en corps, et le corps rompu que l'on appelle l'Église est un peuple attablé, découvrant que le Seigneur est bon. Notre conversation de table, désormais prière, monte vers le Seigneur du banquet, prière qui est maintenant senteur aussi riche et variée que les senteurs qui montent des tables du monde entier (Ps 141, 2). Nous sommes divers, or la diversité fait partie du mystère de

³² Ishmael Noko, "Pourquoi la communion des Églises luthériennes se réunit elle en Assemblée?" dans *Assemblée Actualité de la FLM No 1*, Mars 2002, 1–2

³³ « Le Grand Catéchisme – (Quatrième :) Baptême » dans *La foi des Églises luthériennes. Confessions et catéchismes*, André Birmele et Marc Lienhard (éd.) (Paris/Genève: Cerf/Labor et Fides, 1991), 392–399, <http://luthmtl.jimdo.com/>

³⁴ Martin Luther, « Psalm 90, » in Jaroslav Pelikan (ed.), *Luther's Works*, vol. 13 (Saint Louis: Concordia Publishing House, 1956), 119.

La conception commune de la communion luthérienne

notre salut (Rom 12, 3–8). Nous avons été justifiés et notre justification non seulement valide la diversité, elle l’engendre.

La nécessité du débat

Dans certaines régions de la FLM, des personnes aspirent au baptême mais c’est à un grand coût pour eux-mêmes et pour leurs bien-aimés. La communion doit reconnaître leur fidélité, même s’ils ne peuvent recevoir le baptême.

L’histoire passée de la FLM a révélé que le lieu où apparaissent le conflit et la division parmi les baptisés/es, c’est la Table du Seigneur. Dans la mesure où le culte est le signe et l’expression de notre salut, le fait que nous puissions célébrer le culte et partager l’eucharistie ensemble comme un même corps de croyantes et de croyants manifeste notre communion : quand nous ne pouvons célébrer ensemble, notre communion s’en trouve blessée.

Le message de la croix guérit notre brisure

Notre conviction

L’Église est par-dessus tout l’Église de la croix, sans cesse revécue dans nos vies (1 Co 1, 18–25). Luther nous rappelle que là où nous voyons la croix, là où nous entendons le cri de la croix, là est l’Église.³⁵ Cela s’applique aussi au Notre Père.³⁶ Il en est ainsi car l’Église sous la croix prie avec ferveur, plaidant avec Dieu pour les besoins quotidiens du monde, aspirant à l’éradication du mal au fur et à mesure que la volonté de Dieu est mise en œuvre dans le monde avec la sanctification du nom divin (Mt 6, 9–13). Cette prière est le contour de la croix sacrée, chaque demande esquisse la croix d’une perspective différente. Ainsi nous savons que chaque jour de pain est un jour de prière, un jour de grâce, de foi, de salut.

Par-dessus tout, la vie de l’Église est un événement du salut: la grâce évoque la foi afin que le petit troupeau des fidèles bien-aimés écoute la voix de son berger (Jn 10, 27), voyant, dans des lieux inattendus, des croix tracées sur leurs fronts- visibles seulement à la lumière de la foi.³⁷ Nous

³⁵ Voir en anglais, Martin Luther, « On the Councils and the Church, 1539, » in Helmut T. Lehmann (ed.), *Luther’s Works*, vol. 41 (Philadelphia: Fortress Press, 1966), 165.

³⁶ Idem, 164.

³⁷ Voir en anglais, Martin Luther, « Sermons on the Gospel of St. John, » in Jaroslav Pelikan (ed.), *Luther’s Works*, vol. 23 (Saint Louis: Concordia Publishing House, 1959), 334.

confessons que l'Église est une communauté touchée par une sainteté contagieuse, afin que nous commençons à explorer notre pardon comme le mandat divin pour toucher les intouchables. En touchant celles et ceux qui sont brisés, nous découvrons à quel point nous sommes nous-mêmes transformés par la vocation prophétique qui nous est donnée. Cette vocation met au défi la sagesse du monde, refusant à la fois les conservatismes et les libéralismes qui ignorent l'appel de l'Évangile à la solidarité avec les exclues et les exclus.

La nécessité du débat

L'Église sous la croix est une Église qui sait distinguer une saine humilité d'une humilité dangereuse. Dans l'histoire, le thème de la croix a aussi été dévoyé pour opprimer et pour priver les autres de leur voix. Toutes celles et ceux qui sont marginalisés du fait de leur race, de leur sexe, de leur statut, de leur classe sociale ne doivent pas entendre le message de la croix comme validation de leur oppression, mais comme l'affirmation que Dieu est solidaire avec eux et les accompagne dans le récit de la libération qui est l'histoire de Dieu. Prendre conscience du Dieu qui nous libère en cheminant à nos côtés suscite en nous une saine humilité qui vit avec des cœurs, des mains et des esprits ouverts.

La Parole de Dieu crée et confirme à la fois l'unité et la diversité

Notre conviction

La Parole de Dieu, médiatisées par les Saintes Écritures, est la source de la communion ecclésiale et de la vie, de l'espérance et de la foi de l'Église. Le témoignage des Saintes Écritures n'est pas monocorde mais une chorale de maintes voix différentes. La diversité est ainsi confirmée dans l'Écriture (Ga 2, 7-10). Il est donc indispensable de prendre conscience de la pluralité des affirmations scripturaires contenues dans la Bible plutôt que de se focaliser sur une sélection limitée des textes.

Cette diversité est réconciliée dans le noyau commun des Écritures : toutes les Églises luthériennes affirment l'autorité fondamentale de l'Écriture interprétée avec la clef herméneutique de l'Évangile de la grâce libératrice donnée en Jésus-Christ. De plus, celles et ceux qui suivent Jésus se trouvent à affronter les questions fondamentales que l'on se pose dans leurs situations concrètes, car Jésus nous conduit vers le monde (Mt 28, 18–20). Au-delà, en lisant les Écritures, nous le faisons avec la nuée des témoins qui regardent par-dessus nos épaules (He 12, 1–2).

Nous prenons ainsi leur voix au sérieux, ainsi que les voix de celles et ceux qui sont hors de la communion luthérienne. Tout en étant enracinée en Christ, cette lecture polyphonique de l'Écriture permet une pluralité d'interprétations. Nous savons, cependant, qu'un engagement sérieux avec les autres peut aboutir à découvrir que nous avons, sur certains points, un désaccord profond.

La nécessité du débat

Les Églises cherchent comment, de manière fiable, traiter les conflits d'interprétation à propos de l'Écriture dans le cadre de la vie quotidienne. Comment pouvons-nous lire fidèlement les textes bibliques dans leur propre contexte historique et appliquer ces mêmes textes dans des contextes contemporains de manière à la fois fidèle et adéquate ? Comment faire de même quand nous avons à réfléchir sur des questions qui ne se posaient pas dans les temps bibliques (par exemple les questions bioéthiques résultant des avancées technologiques) ?

Il arrive parfois que de profondes divisions au niveau des interprétations bibliques soient attribuées aux contextes confessionnels ou géographiques alors qu'ils reflètent, en fait, des divisions internes, résultant d'orientations herméneutiques différentes. Chaque Église doit pouvoir expliquer pourquoi et comment les arguments bibliques sont utilisés dans la discussion. En tant que communion d'Églises, s'efforçant de proposer un témoignage commun au monde, nous nous appliquerons à explorer les uns avec les autres, les moyens de renouveler notre interprétation biblique.

L'Évangile implique de devenir libres, de se respecter et de se porter les uns les autres

Notre conviction

« Le Chrétien est libre seigneur sur toutes choses et il n'est soumis à personne. Le Chrétien est un serviteur obéissant en toutes choses et il est soumis à tout un chacun ».³⁸

La liberté évangélique est une liberté façonnée par le service, consciente que les humains ne peuvent expérimenter une liberté totale. Ainsi, alors que les Églises sont autonomes dans leur gestion, la liberté ne peut se

³⁸ « De la liberté du chrétien », dans *Œuvres*, Marc Lienhard et Matthieu Arnold (dir.) (Paris: Gallimard, 1999), 840.

concevoir dans la distance par rapport à l'engagement avec leur prochain et leur entourage (Luc 10, 25–37). Parfois, notre prochain prend des décisions que nous ne nous sentons pas libres de prendre. Dans de telles situations, les Églises pourraient être appelées à se supporter les unes les autres, à respecter des choix différents comme étant autant d'expressions de leur propre liberté. Se supporter et se respecter réciproquement implique deux choses : d'une part, nous refusons de nous identifier à ce choix comme le nôtre propre (Ga 5, 1) ; d'autre part, nous nous supportons réciproquement en nous soutenant autant que possible.

Cessons donc de nous juger les uns les autres. Jugez plutôt qu'il ne faut pas être pour un frère cause de chute ou de scandale. Je le sais, j'en suis convaincu par le Seigneur Jésus : rien n'est impur en soi. Mais une chose est impure pour celui qui la considère comme telle(...) Recherchons donc ce qui convient à la paix et à l'édification mutuelle(...) Garde pour toi, devant Dieu, la conviction que la foi te donne. Heureux celui qui ne se condamne pas lui-même en exerçant son discernement(...) Mais c'est un devoir pour nous, les forts, de porter l'infirmité des faibles et de ne pas rechercher ce qui nous plaît. Que chacun de nous cherche à plaire à son prochain en vue du bien, pour édifier. (Rm 14,13–14, 19, 22; 15,1–2).

Dans la mesure où nous engageons notre liberté dans nos propres contextes, il est inévitable que surgissent des désaccords. En nous supportant réciproquement, avec respect pour la liberté des autres ainsi que pour la nôtre, nous prenons conscience que nous pouvons tolérer cette différence dans la mesure où nous sommes en relation les uns avec les autres dans un service humble. Il importe que les Églises membres n'oublient pas que toutes, de différentes manières, sont à la fois fortes et faibles. De plus, nous sommes exhortés à respecter la vérité de l'Évangile qui nous rappelle que la croix subvertit nos définitions tant de la faiblesse que de la force, dans la mesure où nous serions tentés d'en tirer avantage. Nous servir les uns les autres constitue notre antidote à l'orgueil et le chemin du respect réciproque dans l'amour. Cette relation où l'on se porte les uns les autres et où l'on reconnaît respectueusement notre liberté, n'implique pas une indifférence vis-à-vis de l'intégrité, mais nous pousse en priorité à l'écoute et au service mutuel (Ga 6, 2).

La nécessité du débat

En respectant l'autre nous reconnaissons le fait que la liberté implique le droit pour chacune et chacun à son opinion différente de la nôtre. Nous supportons que les autres aient le droit de penser et de vivre différem-

ment, même si nous ne retrouvons pas nos propres convictions dans leur comportement.

Il ne s'agit pas d'indifférence, mais d'un choix coûteux. Un choix qui nous coûte car nous souffrons en reconnaissant la liberté des autres de choisir une attitude différente, sans oublier nos propres convictions. La capacité de respecter et de supporter ce qui n'est pas notre opinion n'est possible que pour celles et ceux qui ont de solides convictions. La communion devra imaginer de solides forums où pourront s'épanouir la correction, l'exhortation et l'encouragement mutuels.

Questions à approfondir

1. En tant que communion d'Églises, nous sommes appelé/es à la responsabilité mutuelle. En termes concrets ceci implique :

- S'ouvrir aux dons, s'enrichir des diverses traditions qui existent au sein de la famille des Églises luthériennes ; s'efforcer de comprendre vraiment l'autre avec son identité propre tout en évitant les préjugés infondés.
- Créer des occasions de mieux se connaître les uns les autres et plus authentiquement (à travers les cultes, la piété, les créations artistiques et culturelles et le service de la société).
- Permettre la liberté et la disponibilité nécessaires pour que chacun puisse expliquer ses décisions
- S'engager dans un dialogue patient portant sur les décisions prises par les Églises membres afin que tous les membres de la communion sachent que leur voix a été entendue
- Étudier et clarifier les traditions et pratiques locales, les évaluer à la lumière de principes théologiques partagés, afin d'approfondir la communion de chaire et d'autel pour toute la communion.

Les Églises de la communion sont tenues de réfléchir à l'impact de leurs décisions propres sur la communion et d'engager un dialogue respectueux avec les autres.

2. En tant que communion d'Églises luthériennes nous avons en commun un principe herméneutique. Nous lisons les textes bibliques à partir de leur centre : l'Évangile du salut en Jésus-Christ. En termes concrets ceci implique :

- Proposer des possibilités communes d'écouter la multiplicité des voix scripturaires et de faciliter une orientation commune vers l'Écriture Sainte qui n'amoindrisse ni la diversité ni le dynamisme de la Parole de Dieu

- Comprendre que la Parole de Dieu est transmise à travers une variété de traditions et de contextes historiques spécifiques.
- Proposer des possibilités de réflexion et d'étude herméneutiques critiques en commun
- Reconnaître l'importance des Confessions luthériennes et la pertinence de leur réception contextuelle.

La pluralité en matière d'interprétation est légitime là où elle ne contredit pas l'Évangile du salut, l'œuvre du Christ pour nous et l'article capital par lequel l'Église tient ferme ou tombe.

3. En tant que communion d'Églises, nous sommes appelés à être attentifs à la diversité des voix. Ceci implique concrètement :

- Proclamer et exercer l'accompagnement pastoral de telle manière que chacun se sente participant et accepté
- Développer l'enseignement et les pratiques qui font place à l'inclusion, façonnée par l'Évangile
- Tirer les leçons de sagesse que nous donnent nos relations œcuméniques et inter-religieuses
- Accueillir l'étranger même si parfois notre propre vulnérabilité s'en trouve exposée

Les Églises devraient, de plus en plus, s'engager dans diverses formes d'accompagnement et d'hospitalité. Cela est vital dans des temps de relations tendues. Le développement de la communion nécessite d'explorer la relation entre l'autonomie, telle qu'elle est affirmée dans la constitution actuelle, et la responsabilité mutuelle indispensable à la communion.



FÉDÉRATION
LUTHÉRIENNE
MONDIALE